

Bilan et Resultat



SARL A6 PATRIMOINE

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	53 744	2 837	50 908	2,05	46 337	2,79
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	53 744	2 837	50 908	2,05	46 337	2,79
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	773 178		773 178	31,16	294 847	17,78
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	549 049		549 049	22,13	71 049	4,28
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	419 971		419 971	16,93	347 490	20,93
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	686 468		686 468	27,67	826 652	49,79
Charges constatées d'avance	1 449		1 449	0,06	73 744	4,44
TOTAL (II)	2 430 114		2 430 114	97,95	1 613 783	97,21
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 483 858	2 837	2 481 022	100,00	1 660 119	100,00



SARL A6 PATRIMOINE

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2024 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2023 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	0,40	10 000	0,60
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	1 000	0,04	1 000	0,06
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	349 898	14,10	139 842	8,42
Résultat de l'exercice	999 918	40,30	610 056	36,75
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 360 816	54,85	760 898	45,83
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	3 079	0,12	3 586	0,22
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	119 941	4,83	24 855	1,50
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	850 285	34,27	745 999	44,94
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux	4 350	0,18	1 165	0,07
. Etat, impôts sur les bénéfices	131 507	5,30	123 616	7,45
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	11 044	0,45		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 120 206	45,15	899 222	54,17
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 481 022	100,00	1 660 119	100,00



Annexes

SARL A6 PATRIMOINE**ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 2 481 021,95 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 999 918,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 10/05/2025 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



SARL A6 PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 53 744

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	48 386	53 744	48 386	53 744
Immobilisations financières				
TOTAL	48 386	53 744	48 386	53 744

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 2 837

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	2 050	12 413	11 626	2 837
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 050	12 413	11 626	2 837

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Materiel de transport	53 744	2 837	50 908	4 à 5 ans
TOTAL	53 744	2 837	50 908	

3.2 - Etat des créances = 1 323 676

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 323 676	1 323 676	
TOTAL	1 323 676	1 323 676	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 796 665

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	773 178
Autres créances	
Disponibilités	23 487
TOTAL	796 665

**SARL A6 PATRIMOINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Charges constatées d'avance = 1 449**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



SARL A6 PATRIMOINE

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 10 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	10000	1,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	10000	1,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 1 120 206

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	3 079	3 079		
Dettes financières diverses	119 941	119 941		
Fournisseurs	850 285	850 285		
Dettes fiscales & sociales	135 857	135 857		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	11 044	11 044		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	1 120 206	1 120 206		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 780 507

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	3 079
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	773 078
Dettes fiscales & sociales	4 350
Autres dettes	
TOTAL	780 507

**SARL A6 PATRIMOINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 5 007 486**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	5 007 486	100,00 %
TOTAL	5 007 486	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 329 738

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 282 369		1 282 369
Résultat financier	35 605		35 605
Résultat exceptionnel	11 682		11 682
Participation des salariés			
TOTAL	1 329 656	329 738	999 918

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

**SARL A6 PATRIMOINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**SARL A6 PATRIMOINE****ANNEXE**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 796 665

Produits à recevoir	Montant
Clients et comptes rattachés :	773 178
Clients factures a etablr(418100)	773 178
Disponibilités :	23 487
Interets courus a recevoir(518800)	23 487
TOTAL	796 665

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 449

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constateeas d'avance(486000)	1 449
TOTAL	1 449

8.3 - Charges à payer = 780 507

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	3 079
Interets courus a payer(518600)	3 079
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	773 078
Fournisseurs(408100)	773 078
Dettes fiscales et sociales :	4 350
Autres charges a payer(438600)	4 350
TOTAL	780 507

A6 PATRIMOINE
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros
Siège social : 120 Rue Marius AUFAN, 92300 LEVALLOIS PERRET
RCS NANTERRE 897 990 537

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINNAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 999 918 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	999 918 euros
A titre de dividendes aux associés Soit 40 euros par part	400 000 euros
Le solde	599 918 euros

En totalité au compte « report à nouveau » qui s'élève ainsi à 949 816 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 304 000 euros.

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 96 000 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué le 1^{er} août 2025

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

- Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une

attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 136-3, II, 2° du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui n'excède pas une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DIVIDENDES
31/12/2023	400 000 euros
31/12/2022	100 000 euros
31/12/2021	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Gérant

